

Titre de l'emploi : Directeur d'hôpital

Contexte : Hôpital de la SIM à Galmi

Supervisé par : le Directeur de la SIM Niger, par l'intermédiaire du Directeur régional.

Supervision des : Sous-Directeur, Médecin Chef, Directeur des Opérations, Équipe d'administration

En liaison avec : le Chef d'équipe, l'Administration de SIM Niger

Mise à jour : 26 décembre 2018

Contexte :

L'hôpital de la SIM à Galmi existe pour glorifier le nom de Jésus Christ en démontrant l'amour de Dieu au moyen de la guérison physique et spirituelle, de la proclamation de l'évangile et de la formation de disciples. Le rôle du Directeur de l'hôpital consiste à guider une importante équipe multiculturelle dans cette mission.

L'hôpital de la SIM à Galmi joue un rôle essentiel au sein de la mission de SIM International pour former des disciples du Seigneur Jésus Christ dans les communautés où il est le moins connu, annonçant la bonne nouvelle de Jésus aux centaines de personnes qui ne le connaissent pas et qui passent chaque jour par ses portes. Pour le moment, il n'y a aucune restriction limitant le partage de l'évangile au Niger où 90% de la population est musulmane. Chaque jour, un grand nombre de personnes viennent à Galmi pour chercher la guérison physique. Tout en s'adressant à l'énormité des besoins physiques du peuple nigérien, l'hôpital de la SIM à Galmi a le privilège et le rôle d'offrir aussi la guérison spirituelle par la foi en Jésus Christ.

Sommaire du poste :

Le Directeur de l'hôpital existe pour encourager et pour aider les membres de son équipe à remplir cette mission, facilitant les ministères qui, dans le cadre de l'hôpital, servent à la formation de disciples du Seigneur Jésus Christ là où il est le moins connu.

Responsabilités :

1. Planification stratégique
 - a. Mise en place et exécution d'un processus de planification stratégique et d'évaluation de la direction de l'hôpital de la SIM à Galmi.
 - b. Évaluation des services, des programmes, des besoins de la communauté, des capacités et des ressources de l'hôpital.
 - c. Définition des buts et objectifs de l'hôpital en collaboration avec ses parties intéressées.

2. Gestion
 - a. Prendre la responsabilité de l'encadrement pour tous les aspects du travail de l'hôpital.
 - b. En collaboration avec le Médecin Chef et le Directeur des Opérations, supervision du personnel de l'hôpital, mettre en place de structures appropriées pour la gestion intermédiaire et l'administration.
 - c. Assurer la supervision des ressources humaines. Pourvoir à un recrutement adéquat, à la formation, aux salaires et allocations, aux politiques de l'emploi et procédures à suivre. Publier les possibilités de ministère selon le cas. Recruter du personnel nigérien et expatrié en fonction des besoins.
 - d. Assurer la supervision des finances de l'hôpital en vue de la viabilité économique de chaque département.
 - e. Assurer la supervision de l'entretien du matériel, des véhicules, de l'infrastructure et des installations en utilisant les ressources humaines et financières disponibles.
 - f. Assurer l'amélioration des systèmes et de la qualité des soins de l'hôpital en se conformant aux normes sanitaires nigériennes.

3. Formation de disciples et accompagnement
 - a. Orienter les ministères de l'hôpital de la SIM à Galmi vers la formation de disciples à la fois parmi ceux qui reçoivent les soins et ceux qui les prodiguent.
 - b. Développer des responsables nigériens dans le cadre de l'hôpital par la formation de disciples et leur accompagnement.
 - c. Pourvoir à la direction pastorale et spirituelle du personnel missionnaire et de l'hôpital, et mettre à sa disposition des possibilités de croissance spirituelle et intellectuelle.

- d. Encourager et surveiller l'amélioration des systèmes en place pour la proclamation de l'évangile et la formation de disciples.
4. Communication
- a. Travailler en liaison avec les dirigeants des églises et de la communauté pour faciliter le partenariat dans le ministère de l'évangile pour la région de Tahoua. Collaboration avec les autres ministères et missionnaires de la SIM au Niger.
 - b. Travailler en liaison avec le Ministère de la Santé nigérien, les programmes sanitaires nationaux, les responsables politiques locaux, l'Inspecteur du Travail, les hôpitaux, cliniques et autres ONG de la région pour faciliter la collaboration dans la prestation des soins de santé.
 - c. Assurer la distribution régulière d'informations pour la prière aux parties intéressées.
 - d. Maintenir une liste efficace de contacts de donateurs et d'un système de communication régulier pour la promotion de l'hôpital et de ses besoins.
 - e. Assurer le respect de la production des rapports exigés par la SIM et les donateurs ou organismes partenaires.
5. Promotion de la culture
- a. Encourager une culture de soin et de collaboration au sein de l'équipe, reconnaissant la valeur de chacun de ses membres.
 - b. Encourager une culture produisant une maturité spirituelle et développant un caractère chrétien.

Principaux indicateurs de performance :

1. Cohésion de l'équipe
2. Amélioration des systèmes
3. Développement personnel
4. Viabilité financière
5. Mesures de qualité
6. Progrès dans la réalisation des buts et objectifs énoncés

Appendice

Langues :

La maîtrise préalable du français est particulièrement souhaitable avant la prise en main du poste ; la connaissance du haoussa et de l'anglais sont des avantages.

Expérience/Education requise :

Diplôme d'études supérieures ou expérience équivalente en santé publique, administration de service de santé, éducation, théologie ou administration d'entreprise.

Expérience interculturelle.